

**SITUATION TRIMESTRIELLE DE GENERALE OBLIG - SICAV
ARRETEE AU 31/12/2009**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2009.

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 30 Mars 2009 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «GENERALE-OBLIG SICAV» pour la période allant du premier Octobre au 31 Décembre 2009, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D :11.385.769, un actif net D :11.342.717, et un bénéfice de la période de D :167.833.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «GENERALE-OBLIG SICAV» comprenant le bilan au 31 Décembre 2009, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

- 1- La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

- 2- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

- 3- A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société «GENERALE- OBLIG SICAV», annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Décembre 2009, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.
- 4- Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus exprimée, nous faisons signaler que les emplois en titres émis par « HANNIBAL LEASING » représentent, à la fin de la période, 11,15% de l'actif net, se situant ainsi au-dessus du seuil de 10% fixé par l'article 29 du code des organismes de placement collectif.

Par ailleurs, les disponibilités et placements monétaires représentent à la clôture de la période 14,31% de l'actif net de la société, se situant ainsi au-dessous du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

**Le commissaire aux comptes:
FINOR Mustapha MEDHIOUB**

GO SICAV

16, Avenue Jean Jaurès
1001 - Tunis

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2009

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/12/2009	31/12/2008
Portefeuille-titres	4	<u>9 760 499.190</u>	<u>8 330 959.035</u>
Obligations et valeurs assimilées		9 091 959.458	7 607 679.749
Titres des Organismes de Placement Collectif		668 539.732	723 279.286
Placements monétaires et disponibilités		<u>1 623 475.526</u>	<u>3 612 835.797</u>
Placements monétaires	6	996 062.048	2 989 348.152
Disponibilités		627 413.478	623 487.645
Créances d'exploitation		<u>1 794.651</u>	<u>2 017.738</u>
TOTAL ACTIF		<u>11 385 769.367</u>	<u>11 945 812.570</u>
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	8	28 265.072	20 047.616
Autres créditeurs divers	9	14 787.067	14 743.026
TOTAL PASSIF		<u>43 052.139</u>	<u>34 790.642</u>
ACTIF NET			
Capital	12	10 821 132.118	11 373 837.402
Sommes distribuables			
Sommes distribuables de l'exercice clos		50 900.679	40 896.667
Sommes distribuables de l'exercice en cours		470 684.431	496 287.859
ACTIF NET		<u>11,342,717.228</u>	<u>11,911,021.928</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>11 385 769.367</u>	<u>11 945 812.570</u>

GO SICAV

16, Avenue Jean Jaurès
1001 - Tunis

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisien)

	<i>Note</i>	<i>du 01/10/2009 au 31/12/2009</i>	<i>du 01/01/2009 au 31/12/2009</i>	<i>du 01/10/2008 au 31/12/2008</i>	<i>du 01/01/2008 au 31/12/2008</i>
Revenus du portefeuille-titres	5	<u>115 421.997</u>	<u>535 644.205</u>	<u>99 970.909</u>	<u>449 529.106</u>
Revenus des obligations et valeurs assimilées		114 009.492	408 329.084	98 050.639	388 191.566
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		1 412.505	1 27 315.121	1 920.270	61 337.540
Revenus des placements monétaires	7	<u>45 558.925</u>	<u>136 683.649</u>	<u>31 762.328</u>	<u>103 527.789</u>
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		<u>160 980.922</u>	<u>672 327.854</u>	<u>131 733.237</u>	<u>553 056.895</u>
Charges de gestion des placements	10	- 26 499.921	- 87 105.093	- 18 280.840	- 69 998.294
REVENU NET DES PLACEMENTS		<u>134 481.001</u>	<u>585 222.761</u>	<u>113 452.397</u>	<u>483 058.601</u>
Autres charges	11	- 1 777.667	- 7 051.943	- 1 785.233	- 7 038.370
RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>132 703.334</u>	<u>578 170.818</u>	<u>111 667.164</u>	<u>476 020.231</u>
Régularisation du résultat d'exploitation		-1 63 481.893	-1 07 486.387	23 281.013	20 267.628
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		<u>- 30 778.559</u>	<u>470 684.431</u>	<u>134 948.177</u>	<u>496 287.859</u>
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		1 63 481.893	1 07 486.387	- 23 281.013	- 20 267.628
Plus ou moins valeurs réalisées sur titres		30 305.715	- 13 466.113	12 081.433	7 079.225
Variation plus ou moins valeurs potentielles sur titres		4 824.241	- 576.369	2 286.193	- 1 391.927
RESULTAT DE LA PERIODE		<u>1 67 833.290</u>	<u>564 128.336</u>	<u>126 034.790</u>	<u>481 707.529</u>

GO SICAV

16, Avenue Jean Jaurès
1001 - Tunis

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

<i>Note</i>	<i>du 01/10/2009 au 31/12/2009</i>	<i>du 01/01/2009 au 31/12/2009</i>	<i>du 01/10/2008 au 31/12/2008</i>	<i>du 01/01/2008 au 31/12/2008</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	167 833.290	564 128.336	126 034.790	481 707.529
Résultat d'exploitation	132 703.334	578 170.818	111 667.164	476 020.231
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	4 824.241	- 576.369	2 286.193	- 1 391.927
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	30 305.715	- 13 466.113	12 081.433	7 079.225
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	- 509 350.797	-	- 496 540.800
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	-3 481 323.555	- 623 082.239	733 552.313	2 714 791.277
Souscriptions				
- Capital	10 167 352.308	32 469 826.455	2 435 718.560	16 244 277.280
- Régularisation des sommes non distribuables	- 39 677.468	- 1 04 298.394	- 1 671.690	- 20 219.487
- Régularisation des sommes distribuables	435 313.628	1 395 414.711	099 965.879	627 862.215
Rachats				
- Capital	-13 471 652.943	-32 998 573.800	-1 727 106.400	-13 626 519.040
- Régularisation des sommes non distribuables	41 644.941	94 382.937	782.399	16 664.877
- Régularisation des sommes distribuables	- 614 304.021	- 1 479 834.148	- 74 136.435	- 5 27 274.568
VARIATION DE L'ACTIF NET	-3 313 490.265	- 568 304.700	859 587.103	2 699 958.006
ACTIF NET				
En début de période	146 56 207.493	11,911,021.928	11,051,434.825	9,211,063.922
En fin de période	11 342 717.228	11,342,717.228	11,911,021.928	11,911,021.928
NOMBRE D'ACTIONS				
En début de période	143 301	115 191	108 013	88 674
En fin de période	109 836	109 836	115 191	115 191
VALEUR LIQUIDATIVE	103,270	103,270	103,402	103,402
TAUX DE RENDEMENT	0,97%	3,93%	1,06%	4,17%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
AU 31 Décembre 2009

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La GENERALE-OBLIG SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 07 juillet 2000 à l'initiative de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 10 Janvier 2000.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, GENERALE-OBLIG SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Décembre 2009, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en obligations et valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

GO SICAV

16, Avenue Jean Jaurès
1001 - Tunis

Note 4: Portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2009 à D : 9.760.499,190 , s'analysant ainsi :

Désignation du titre	Nombre	coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2009	% actif net
Obligations des sociétés et valeurs assimilés		8 868 230.000	9 091 959.458	80.16%
Obligations des sociétés		6 110 000.000	6 274 667.369	55.32%
EO Subordonnée BH 2007/1	1 500	150 000.000	150 459.288	1.33%
EO AFRICA 2003 (16/09/2003)	1 000	20 000.000	20 351.781	0.18%
EO AIL 2009/1	2 000	200 000.000	208 889.863	1.84%
EO AMEN BANK 2006 (TMM+1%)	3 000	240 000.000	249 551.374	2.20%
EO SUB AMEN BANK 2009 A	3 000	300 000.000	303 332.712	2.67%
EO SUB AMEN BANK 2009 B	3 000	300 000.000	303 203.073	2.67%
EO ATB 2007/1 (TMM+2%)	5 000	460 000.000	474 233.514	4.18%
EO ATL 2006/1	3 000	240 000.000	246 838.356	2.18%
EO ATL 2008/1	2 000	160 000.000	164 923.617	1.45%
EO BTKD 2006	5 000	200 000.000	200 383.562	1.77%
EO CIL 2002/3	600	12 000.000	12 544.438	0.11%
EO CIL 2003/1	1 000	20 000.000	20 224.000	0.18%
EO CIL 2004/1	2 000	80 000.000	81 141.479	0.72%
EO CIL 2004/2	1 000	20 000.000	20 846.904	0.18%
EO CIL 2004-2	300	6 000.000	6 254.071	0.06%
EO CIL SUB 2008	4 000	400 000.000	422 310.137	3.72%
EO CIL 2007/2	3 150	252 000.000	263 237.129	2.32%
EO CIL 2009/1	2 000	200 000.000	203 978.082	1.80%
EO ELWIFAK	500	20 000.000	20 527.123	0.18%
EO GL 2004-1	3 500	70 000.000	73 937.644	0.65%
EO GL2003.1	2 000	40 000.000	41 019.178	0.36%
EO HL 2008/1	3 000	240 000.000	248 493.238	2.19%
EO HL 2009/1 (Taux fixe 5,75%)	2 000	200 000.000	203 705.206	1.80%
EO HL 2009/1 (TMM+ 1,5%)	3 000	300 000.000	305 691.196	2.70%
EO HL 2009/2	5 000	500 000.000	505 906.850	4.46%
EO PANOBOIS 2007	500	50 000.000	51 894.794	0.46%
EO SKANES BEACH	1 000	40 000.000	41 303.014	0.36%
EO SUB TL 2009 (TMM+ 1,25%)	3 000	300 000.000	303 633.034	2.68%
EO TL 2007/1	4 000	320 000.000	335 409.096	2.96%
EO TLS 2004/2	2 500	50 000.000	52 117.260	0.46%
EO TLS 2006/1	3 000	120 000.000	120 803.507	1.07%
EO UIB 2009/1	2 000	200 000.000	204 050.411	1.80%
EO UTL 2004	2 000	120 000.000	125 081.425	1.10%
EO UTL 2005/1	2 000	120 000.000	121 712.219	1.07%
UNIFACTOR 2008	2 000	160 000.000	166 678.794	1.47%
Bons du trésor assimilables		2,758,230.000	2,817,292.089	24.84%
BTA 7,50 04/2015 (acquis le 26/11/2004)	400	414 320.000	424 774.940	3.74%
BTA 7,50 04/2015 (acquis le 26/11/2004)	150	155 370.000	159 290.603	1.40%
BTA 7,50 04/2015 (acquis le 26/11/2004)	300	310 950.000	318 691.890	2.81%
BTA 8,25 07/2014 (acquis le 06/08/2002)	100	99 640.000	102 822.466	0.91%
BTA 6,00 03/2012 (acquis le 09/05/2006)	200	202 400.000	208 690.737	1.84%
BTA 6,00 03/2012 (acquis le 09/05/2006)	100	100 950.000	104 245.563	0.92%
BTA 6,10 10/2013 (acquis le 11/10/2006)	500	489 000.000	494 615.342	4.36%
BTA 6,10 10/2013 (acquis le 11/10/2006)	500	488 750.000	494 365.342	4.36%
BTA 6,75 07/2017 (acquis le 13/02/2008)	500	496 850.000	509 795.206	4.49%
Titres des Organismes de Pacement Collectif		658 034.032	668 539.732	5.89%
Titres des OPCVM		527 928.032	537 715.151	4.74%
FINA O SICAV	1 411	144 885.824	147 623.053	1.30%
SICAV ENTREPRISE	1 030	105 162.316	107 777.140	0.95%
AXIS TRESORIE	1 834	194 372.003	196 489.258	1.73%
UNIVERS SICAV	300	31 290.837	31 348.200	0.28%
FCP SALAMETT CAP	2 500	27 069.552	28 245.000	0.25%
FCP SALAMETT PLUS	2 500	25 147.500	26 232.500	0.23%
Fonds commun de créances		130 106.000	130 824.581	1.15%
FCC BIAT P1	100	30,106.000	30,255.359	0.27%
FCC BIAT P2	100	100,000.000	100,569.222	0.89%
TOTAL		9526 264.032	9760 499.190	86.05%

GO SICAV

16, Avenue Jean Jaurès
1001 - Tunis

Note 5: Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 115.421,997 pour la période allant du 01.10 au 31.12.2009, contre D : 99.970,909 pour la même période de l'exercice précédent, et se détaillent comme suit :

	Trimestre 4 2009	Trimestre 4 2008
Revenus des obligations et valeurs assimilées		
<i>Revenus des obligations</i>		
- intérêts	76 755.695	60 796.798
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>		
- intérêts (BTNB, BTA)	37 253.797	37 253.841
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		
<i>Revenus des parts de Fonds communs de créances</i>		
- intérêts	1 412.505	1 920.270
TOTAL	115 421.997	99 970.909

Note 6: Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2009 à D : 996.062,048 , se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Montant	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2009	% Actif net
Billets de trésorerie	1 000 000	994 208.893	996 062.048	8.78%
TUNISIE FACTORING au 04/02/2010 à 5,25%	1 000 000	994 208.893	996 062.048	8.78%
TOTAL	1 000 000	994 208.893	996 062.048	8.78%

Note 7 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.10 au 31.12.2009 à D : 45.558,925 , contre D : 31.762,328 pour la même période de l'exercice précédent, et se détaille ainsi :

	Trimestre 4 2009	Trimestre 4 2008
Intérêts des billets de trésorerie	43 648.706	29 007.478
Intérêts des dépôts à vue	1 910.219	2 754.850
TOTAL	45 558.925	31 762.328

GO SICAV

16, Avenue Jean Jaurès

1001 - Tunis

Note 8 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31/12/2009 à D : 28.265,072 contre D : 20.047,616 au 31/12/2008 et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Rémunération du dépositaire	2 360.000	2 360.000
Rémunération du gestionnaire	25 905.072	17 687.616
Total	<u>28 265.072</u>	<u>20 047.616</u>

Note 9 : Autres créditeurs divers

Cette rubrique s'élève au 31/12/2009 à D : 14.787,067 contre D : 14.743,026 au 31/12/2008 et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Honoraires du commissaire aux comptes	6 624.738	6 934.697
Etat, Retenues à la source	354.000	-
Autres	7 808.329	7 808.329
Total	<u>14 787.067</u>	<u>14 743.026</u>

Note 10 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce compte s'élève pour la période allant du 01/10 au 31/12/2009 à D : 26.499,921 contre D : 18.280,840 pour la période allant du 01/10 au 31/12/2008; se détaillant ainsi :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Commission de gestion de la CGI	25 905.072	17 687.616
Rémunération du dépositaire	594.849	593.224
Total	<u>26 499.921</u>	<u>18 280.840</u>

Note 11 : Autres charges

Le solde de ce compte s'élève pour la période allant du 01/10 au 31/12/2009 à D : 1.777,667 contre D : 1.785,233 pour la période allant du 01/10 au 31/12/2008; se détaillant ainsi :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Honoraires commissaire aux comptes	1 764.384	1 759.563
Autres	13.283	25.670
Total	<u>1 777.667</u>	<u>1 785.233</u>

GO SICAV

16, Avenue Jean Jaurès

1001 - Tunis

Note 12 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital au cours de la période allant du 01 Janvier au 31 Décembre 2009 se détaillent ainsi:

Capital au 31-12-2008

Montant	11 373 837.402
Nombre de titres	115,191
Nombre d'actionnaires	212

Souscriptions réalisées

Montant	32 469 826.455
Nombre de titres émis	328 845
Nombre d'actionnaires nouveaux	115

Rachats effectués

Montant	-32 998 573.800
Nombre de titres rachetés	-334 200
Nombre d'actionnaires sortants	-110

Autres mouvements

Régularisation des sommes non distribuables, exercice en cours	-9 915.457
Plus ou moins values réalisées sur titres	-13 466.113
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	- 576.369

Capital au 31-12-2009

Montant	10821 132.118
Nombre de titres	109 836.000
Nombre d'actionnaires	217.000